



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 20/07/2021

NOMINATION D'AURÉLIE VAN DEN DAELE À LA DIRECTION DU THÉÂTRE DE L'UNION, CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL DU LIMOUSIN (LIMOGES)

En accord avec Alain Rousset, Président de la Région Nouvelle-Aquitaine et Emile-Roger Lombertie, Maire de Limoges, Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture, a donné son agrément à la proposition de nommer Aurélie Van Den Daele à la direction du Théâtre de l'Union, centre dramatique national du Limousin (Limoges).

Formée au Conservatoire de Clermont-Ferrand et au Conservatoire national supérieur d'art dramatique de Paris, Aurélie Van Den Daele affirme depuis 2007, au sein du Deug Doen Group, son identité de metteuse en scène mobilisant de nombreux interprètes et se confrontant aux grands plateaux. Artiste associée au sein de plusieurs théâtres, comme le Théâtre National de Bordeaux en Aquitaine, le Théâtre des Ilets à Montluçon ou le Théâtre de l'Aquarium, elle intervient régulièrement au sein d'écoles supérieures d'art dramatique.

Aurélie Van Den Daele souhaite faire du Théâtre de l'Union un délicat écosystème habité d'artistes plaçant l'écologie et le vivant comme moteurs principaux de la création. C'est dans cet esprit qu'elle entend mettre en scène une véritable saga autour de la « Forêt monde » qui pourrait se décliner au centre dramatique mais aussi dans des espaces naturels du territoire limousin et plus largement de Nouvelle-Aquitaine. Alice Laloy, Elsa Granat, Gurshad Shaheman et Charlotte Lagrange seront à ses côtés pour faire du Théâtre de l'Union un lieu d'ébullition et insuffler une dynamique plurielle, propice à l'échange. La diversité artistique se retrouvera également dans la programmation du théâtre qui s'attachera à rapprocher la culture de ceux qui en sont le plus éloignés et en particulier la jeunesse.

Aurélie Van Den Daele prendra également la direction de l'Académie de l'Union, école supérieure d'art dramatique qu'elle imagine comme un lieu initiatique et de laboratoire, et comme un prolongement du théâtre, une chambre d'écho.

**Ministère de la Culture
Délégation à l'information
et à la communication**

Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr